



50 Bd de la Liberté 44100 Nantes
02 51 806 680 / 06 42 756 972

St Herblain Orvault Sautron Nantes Rollin Couëron

Nouvelle Direction + Nouvelles méthodes de Management = Mal être à tous les étages !

Nantes, novembre 2018

Après des réorganisations en 2016, 2017 et 2018 difficiles à digérer dans nos bureaux et alors que d'autres se profilent pour 2019, Sud alerte la nouvelle direction sur des méthodes de management fort inappropriées qui ne feront qu'ajouter du mal être au travail à celui déjà existant ! Ci-dessous, différents échanges avec notre nouveau taulier pour l'alerter officiellement et lui rappeler certains droits et certaines règles, mais aussi l'amener à une forme de dialogue différente de ce qu'il nous a montré jusqu'à présent...

Mail Sud du 22/10/2018 en réponse au directeur concernant le 'dialogue social' qu'il voudrait tant rénover, ce qui veut dire supprimer ! Sa révolution à lui quoi, mais attention hein : Dans le respect... du client !

Bonjour Monsieur PLOUCHART

Nous ne savons pas d'où vous sortez ces '20' pour la prise de paroles' d'autant que nous ne stoppons pas l'activité des postières et postiers pendant nos interventions, en tous cas pour l'instant. Nous ne faisons qu'user de notre droit d'information auprès des salarié-es. Suite à la plénière de lancement des réorganisations de Nantes Rollin, Sautron et Orvault, nous sommes venus voir les collègues pour les informer.

Nous passons un temps dit 'raisonnable' à ces prises de paroles si on mesure comparativement le temps passé en réunions. Evidemment, nous n'aborderons pas le fait que les collègues sont surpris que vous 'chipotiez' sur des temps de prises de paroles, alors que votre ETC sur le futur projet dura ¾ d'heure. Ces prises de paroles sont déjà, comme vous le savez sûrement, suffisamment restrictives comme ça quant à leur fréquence.

De plus, quand vous écrivez 'de respecter le créneau que nous avons fixé', nous n'avons aucune trace ou souvenir d'une telle convenance. Le seul accord que SUD a passé sur cet établissement, et particulièrement sur Nantes Rollin, le fut avec l'ancien directeur Jean Pierre BERTON et qui consistait sur le fait de ne plus faire les prises de paroles à la prise de service, en échange de quoi nous pouvions faire nos prises de paroles pendant un temps dit 'raisonnable'. Si vous souhaitez rediscuter d'un tel 'accord tacite', nous sommes à votre disposition.

Nous vous remercions de nous laisser faire notre travail auprès des collègues que nous représentons « très » majoritairement sur votre établissement. Pensez-vous utile de mettre de l'huile sur le feu alors même que vous entamez des discussions et présentations de projets de réorganisation des sites de Nantes Rollin, Sautron et Orvault? Recevez nos salutations syndicalistes



Mail Sud du 29/10/2018 concernant les relations sociales à Orvault, mais pas qu'à Orvault... ⚡⚡⚡

Monsieur le Directeur de St Herblain

Sud a été sollicité par ses représentant-es du site d'Orvault CC jeudi 25 octobre dernier. La situation sanitaire exécrable de ce bureau a fait que les agents, excédés, ont mandaté les représentants du personnel *Sud* et CGT pour organiser une levée de sécabilité. En effet, les tournées à découvert étant régulières sur ce bureau, la flexibilité y est fréquente, ce qui devra vous amener à une discussion avec les organisations syndicales en lien avec la limitation annuelle des jours de sécabilité/agent.

Concrètement, nous sommes surpris que vous cherchiez à ce point, à ne pas appliquer les textes en vigueur à la Poste. Suite à l'intervention de Monsieur Le Borgne ce même jeudi 25/10, nous apprenons votre venue pour un ETC de ¾ d'heure ce lundi 28/10. En quelques mots, nous résumons quelques points de vos 2 interventions sur ce site.

Un vote du personnel, ça n'existe pas selon vos dires et *nos représentants Sud seraient des meneurs et des menteurs auprès du personnel*?! Nous sommes très surpris de telles affirmations, sachant que le personnel est habilité à s'organiser comme bon lui semble, ne vous en déplaise, surtout dans une entreprise où les salarié-es de droit privé y sont devenu-es majoritaires. De plus, ces affirmations sont assez distantes du discours postal actuel qui parle de « bienveillance ». Enfin, *Sud* vous rappelle au respect de nos représentant-es du personnel sur ce nouvel établissement dont vous venez de prendre la direction, et vous demandons d'être plus à l'écoute des personnels dont vous avez la responsabilité légale et pénale, afin de tout faire pour préserver leur santé, tant physique que mentale.

Les levées de sécabilité à partir de 85% du TMJ (Trafic Moyen journalier) n'ont jamais existé? Là encore, il est très surprenant qu'un directeur d'établissement dise ou fasse dire de telles inepties au personnel. Etant un « vieux » postier, vous n'êtes pas sans savoir que le projet « Facteur d'Avenir » qui commença à se déployer de 2006 à 2008, puis se généralisant dans une grande majorité d'établissements au niveau national, était justement axé sur des « journées et périodes faibles et fortes »! Ce qui veut dire que la genèse même de ce projet « FA » est basé sur ces histoires de périodes et journées faibles ou fortes. Le curseur de 85% de TMJ était une des pierres angulaires de la mise en place de la sécabilité, et vous ne pouvez l'ignorer. D'ailleurs, vous avez affirmé ce lundi 29/10 que vous alliez dénoncer ces accords à 85%, ce qui cautionne le fait que vous en avez parfaitement connaissance, dont acte!

Par ailleurs, vous avez longuement abordé lors de l'ETC de ce 29/10, la *possibilité de recours à discipline et autres sanctions*, pour tout agent qui ne respecterait pas scrupuleusement les mesures de prévention en matière de sécurité. Drôle de manière d'aborder la prévention et la sécurité de vos salarié-es par le prisme de la discipline. Là encore, l'effet escompté est tout inverse, à savoir que les agents se sentent sous pression supplémentaire, alors qu'il fut judicieux d'aborder votre nouveau mandat sous des hospices plus cléments.

Le syndicat *Sud* tient à vous rappeler qu'un préavis illimité *Sud* est toujours à disposition de tout salarié-e et/ou fonctionnaire qui aurait le besoin d'en faire usage sur la DSCC 44/85, de facto, sur chaque site de l'établissement de St Herblain sous votre responsabilité. A contrario, nous pensons qu'il serait utile, pour ne pas dire urgent, que vous rencontriez *Sud* afin d'aborder différents points dits « irritants », la sécabilité et les relations du dialogue social se devant d'être au cœur de cette audience.

Espérant votre prochaine réponse, recevez Monsieur le Directeur, nos salutations syndicalistes les meilleures

Toutes et tous ensemble, dans chaque centre de St Herblain, nous devons, nous préparer à réagir face à ces pressions ou menaces de répression tout azimut. Depuis des années, les CDIisations des précaires, défendre nos emplois, la séca, les promos à l'ancienneté, nos conditions de travail ou encore la discipline font déjà partie des préoccupations de Sud au quotidien et le resteront avec ou sans les futures réorgs 2019



Mail du 8/11/2018 en réponse au directeur d'où nous extrayons la partie où *Sud* exige la levée de tous les entretiens de recadrage appelés pompeusement 'entretien managérial' ⚡⚡⚡

Bonjour Mr Plouchart. Nous vous remercions de votre mail en réponse à notre demande du 2 novembre concernant les HIS et nous semble t'il en partie aussi, à notre mail en date du 29 octobre concernant les relations sociales ou celui du 22 octobre concernant les prises de paroles.

Par ailleurs, nous avons été à nouveau sollicité-es par nos représentant-es et adhérent-es *Sud* des différents sites de l'établissement, et ce, depuis notre mail du 29/10. Plusieurs agents sont ou seraient convoqué-e-s à un « entretien managérial » dans les jours prochains. Hormis le fait qu'il nous soit insupportable d'entendre que nos collègues seraient reçu-es sans avoir la possibilité d'être accompagné par un représentant syndical, cela constituant une entrave aux droits des salarié-es, nous tenons à vous rappeler qu'un entretien managérial est déjà assimilable à une sanction disciplinaire.

Le climat social à la Poste, et hélas notre établissement n'échappant pas à cette constatation, se dégrade fortement ces dernières années. En l'état, nous vous demandons de sursoir à ces entretiens, en attendant la tenue de notre prochaine rencontre. Il paraît raisonnable que vous considériez cette demande afin d'apaiser des tensions qui ne valent pas d'être entretenues dans la période actuelle.

Espérant vos réponses, recevez nos salutations syndicalistes les meilleures

Après ces 3 mails, le directeur accepte finalement de recevoir *Sud* lors d'une audience le 19/11 à 14h. Si nous pourrions y voir une forme d'apaisement de sa part, nous constatons dans le même temps qu'il n'a pas suspendu les entretiens et cela nous oblige à aller au charbon pour accompagner nos collègues ! Qu'à cela ne tienne, c'est ce que nous avons fait dès jeudi 15 vu que la Poste préfère jouer la rancune. Donc, sous couvert d'un soi disant propos qui ne serait pas entendable dans nos sacro-saints bureaux de poste, très vite on a compris que ce qui était réellement reproché à notre Sudiste local, c'était d'avoir organisé la rébellion... Pour rappel des faits, une équipe avait juste décidé collectivement de refuser pour la 1^{ère} fois de faire une séca ! Heureusement, le chef a témoigné que Orvault bossait bien et le directeur a du constater que l'ambiance y est plutôt bonne et que ça ne méritait pas d'en faire un fromage. N'empêche que notre collègue a quand même dû supporter 3/4 d'heure d'entretien et ça, ce n'est pas supportable par tout le monde !

Ca suffit ! Il y a d'autre manière de diriger un établissement postal !



Et si l'apaisement dans le dialogue social venait tout droit du dernier débrayage des collègues de St Herblain ce lundi 12/11/2018 ? Poussés à bout, nos collègues ont décidé d'arrêter le travail jusqu'à obtenir le respect de la hiérarchie et un relevé de décisions de la direction avant de reprendre le travail. Elles et ils ont arraché par leur mobilisation → Le report de la vente des quartiers afin d'intégrer des ajustements des tournées en prenant en compte aussi les objets suivis → Que le planning prévisionnel soit fait 4 semaines à l'avance pour tous les agents, rouleurs compris → 7 recrutements, dont un CDI direct et un FSE venant de Couëron → La mise en place de groupe de discussion par équipe pour les « tensions sociales » A méditer pour la boîte !



Nantes Rollin Grève illimitée 17ème jour 08042016

Voilà pour les infos, la balle est dans le camp de la boîte. Comme depuis des années, Sud sera là et continuera de batailler au quotidien à vos côtés. Et encore une fois, si la Poste ne veut rien entendre à nos revendications, nous saurons ressortir autant que de besoin et user de notre droit de grève comme nous l'avons rappelé au nouveau directeur ! Pour Sudptt, participer aux différentes réunions fait partie des activités de la base du travail d'un-e syndicaliste. Sudptt n'est jamais allé enfilet des perles avec la boîte, mais toujours pour porter vos revendications et défendre vos conditions de travail au quotidien

Sud ne lâche rien et ne lâchera rien à l'avenir. Nous ferons tout pour organiser nos 5 bureaux collectivement pour faire front et défendre ensemble nos conditions de travail !